XVIIe ANNÉE — N° 6029 — DIMANCHE 5 MAI 1907

LA CROIX

5 CENTIMES — 84, Grande-Rue 84. — DE ROUBAIX-TOURCOING — 85, Rue des Ursulines — 5 CENTIMES

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

ADVENIAT REGNUM TUUM

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie française.

La Journée

Devant l'hostilité de MM. Briand et Viviani qui ont menacé de donner leur démission, M. Stéphanopoli a renoncé à présenter un projet de loi contre la C. G. T.

—o—

Le Conseil des ministres a abordé une foule de questions, notamment celles des fraudes des farines et de la crise viticole.

—o—

La liberté continue de s'affirmer : 50 gendarmes et de nombreuses forces de police ont mis à la rue les religieuses Ursulines de Nantes, après avoir brisé les portes du couvent.

Grande victoire qui donnera à réfléchir à l'ennemi qui pourrait être tenté d'envahir notre territoire !

—o—

Mgr Touchet, par une lettre aussi digne qu'émouvante, établit les responsabilités dans les divers incidents qui se sont succédé au sujet des fêtes d'Orléans.

Heureux de leur triomphe et redoutant les moqueries et l'indignation publique, les franc-maçons figureront « sans insignes » dans le cortège du 8 mai.

—o—

Une nouvelle arrestation d'antimilitariste, signataire de l'affiche, a été opérée à Paris ce matin.

—o—

Les garçons de café ont repris le travail ce matin. Seuls les cuisiniers persistent à chômer.

—o—

ETRANGER. — **Une guerre menace d'éclater entre le Mexique et le Guatemala qui refuse de livrer l'assassin du président Barillas.**

— **Une grande revue navale de la Home Fleet a été passée hier à Portsmouth.**

— **On croit qu'Erraicouil a rejoint le repaire.**

— **Une explosion s'est produite hier à Canton dans une poudrière. Une centaine de personnes ont été blessées. 20 cadavres ont été retrouvés. 15 maisons ont été détruites. des centaines d'autres sont endommagées.**

ROME

CONTRE « IL RINNOVAMENTO »

Notre correspondant particulier nous télégraphie :

Rome, 3 mai.

Les journaux publient une lettre de S. Em. le cardinal Steinhuber, préfet de la Congrégation de l'Index, à S. Em. le cardinal Ferrari, archevêque de Milan, touchant la revue *Il Rinnovamento*, au nom des Eminentissimes cardinaux membres de ladite Congrégation.

Le cardinal Steinhuber exprime un jugement sévère sur cette revue, qu'il déclare opposée à l'esprit et à l'enseignement catholiques ; il précise et détaille les raisons de ce jugement motivé, sans prendre encore contre *Il Rinnovamento* la mesure exceptionnelle de la mise à l'Index.

Les cardinaux membres de la Congrégation de l'Index prient le cardinal Ferrari de faire connaître à l'éditeur l'interdiction de poursuivre cette publication, et expriment le désir que cette lettre reçoive une large publicité.

B. SIDOR.

LE CONGRÈS DIOCÉSAIN

Au Congrès diocésain de Paris qui se tiendra les 27, 28 et 29 mai, sous la présidence de Mgr Amette, coadjuteur du cardinal Richard, la première journée sera consacrée à l'action catholique diocésaine ; la deuxième aux œuvres sociales, et la troisième aux œuvres d'apostolat et de propagande.

Le secrétariat général est installé 50, rue de Bourgogne.

LE GOUVERNEMENT DE DEMAIN

L'un de nos historiens les plus érudits, M. FRÉDÉRIC MASSON, nous avertissait récemment que, si l'on ne met fin aux agissements du syndicalisme révolutionnaire, la France ne tardera pas à tomber sous le joug de nouveaux « Comités de surveillance » dont la tyrannie égalerait — ou dépasserait — celle des Comités jacobins établis par la Convention. Rien de plus dramatique que la description des atrocités accomplies par ces Comités, ainsi qu'on pourra s'en convaincre en lisant dans les *Questions actuelles* de cette semaine (4 mai), la très suggestive étude de M. Masson.

Le même numéro contient l'analyse de trois importants articles parus dernièrement dans le *Correspondant* sur *l'Armée et l'Obéissance*, le commencement d'une étude sur les *Conditions du retour au catholicisme* d'après l'enquête organisée par M. le Dr MARCEL RIBAUX, enfin, une notice biographique sur *André Theuriet* et un choix d'appréciations concernant l'œuvre du romancier et du poète disparu.

Un numéro (32 pages compactes), 0 fr. 15. Abonnement d'un an, 5 francs. — 5, rue Bayard, Paris, VIIIe.

Un cas curieux...

Une dame, entre trente et soixante ans distinguée, un doigt de poudre, des cheveux qu'il est peut-être imprudent de sortir par ce grand vent ; parfum d'ambre gris ; paletot en dentellesse noires, chapeau tout ce qu'il y a de plus cloche ; limousine superbe à la porte de l'église, vingt H. P. ; chauffeur et valet de pied mastic. Le sacristain qui porte démocratiquement la forte paire de moustaches, vient, déférent, au-devant d'elle.

— Madame... ?

— Je pourrais voir M. le curé.. ?

— C'est qu'il y a du monde... beaucoup de monde !..

— Je n'ai qu'un mot à lui dire... un seul mot... j'en ai pour trois minutes... une petite permission...

— Je vais tâcher de le faire prévenir.

— N'est-ce pas...? Et puis, je voudrais lui remettre mon offrande pour le Denier du culte.

Le sacristain, les bras incertains :

— On va toujours essayer.

—o—

Le cabinet de M. le curé, pièce triste et froide. Vieux cartons, vieux livres, vieux fauteuils ; odeur de XVIIIe siècle. Le curé, quarante-cinq ans, nerveux, contraste au milieu du vieux cadre, et regarde, distrait, une carte de visite qu'on vient de lui passer :

Madame LISE DE RONSEVAULT

On entend tous les bruits de la rue, le matin, à Paris : « Tapis toiles cirées. Des copeaux... des sopeaux !.. J'ai du colin... du beau colin !.. Du mouron pour les p'tits oiseaux !.. A l'anguille de mer... à l'anguille !.. »

— Bonjour, cher monsieur le curé...

— Chère Madame... bonjour !... Il y a bien longtemps que je n'ai eu l'honneur de vous voir...

— Une revenante, Monsieur le curé !... J'ai eu toutes sortes d'ennuis. D'abord, je suis grand'mère...

— Mais ceci... ja suppose...

— Oh non... je suis enchantée !...

— Un garçon... une fille... ?

— Ni l'un, ni l'autre !...

Le curé un peu hésitant. — Comment...?

— Deux filles !...

Un temps. — Parfait !..

Madame comprenant le silence. — Evidemment... deux garçons...

— Sans doute !.. Surtout la première fois... Mais enfin... il faut prendre ce que le bon Dieu vous envoie...

— Elles n'ont pas été les « désirées », mais elles seraient bien les « regrettées » si elles partaient...

— Elles vont bien...?

— Très bien ! Et même, c'est beaucoup pour elles que je viens vous trouver... Nous voudrions les baptiser le plus tôt possible, et désirerions que ce soit le curé de notre campagne... C'est lui qui a fait le mariage...

— Pas l'ombre de difficulté, chère Madame : ce sont des bons offices que nous nous rendons entre confrères tous les jours...

— Je vous remercie, Monsieur le curé, et puis, je vous ai préparé cette petite enveloppe pour le Denier du culte. M. de Roncevault et moi, nous aurions désiré donner bien davantage... Mais nous avons de grosses charges à la campagne, où nous soutenons, presque seuls, notre pauvre vieux curé qui est si intéressant !..

— Voulez-vous me permettre d'ouvrir l'enveloppe...?

Un peu gênée :

— Il y a un billet de cinquante francs.

Un silence ; le curé a pris son coupe-papier, et bat, dans le creux de sa main, une petite générale comme pour s'élancer à l'assaut d'une conscience.

—o—

— Puis-je penser tout haut devant vous, Madame ?

— Je vous en prie, Monsieur le curé...

— Je ne vous reproche pas de soutenir votre église de campagne... c'est la première moitié de votre plus impérieux devoir. Mais, vraiment... vous habitez Paris neuf mois... vous êtes un des espoirs de ma malheureuse paroisse... Songez !.. 60 000 habitants dont les deux tiers provinciaux : 37 usines... 50 enterrements gratuits par mois !.. d'ailleurs, voyez, nombre de vos pareils ont fait un très gros effort pour soutenir leur curé. Madame de M... grosse fortune, mais gros sacrifice aussi... Monsieur X..., Mademoiselle Y..., le jeune ménage Z..., et il a du mérite... un beau titre, mais pas d'argent... J'aurais même voulu pouvoir refuser une partie de leur offrande... Je comptais presque sur vous pour cela. Et c'est plus en leur nom, qu'au mien, que je vous gronde un peu... Vous permettez, n'est-ce pas..?

— Eh bien, Monsieur le curé, nous verrons l'année prochaine...

— C'est cela ! Il faut avoir pitié de Pierre, mais sans faire mourir Paul !..

— Et pour le baptême, c'est entendu..?

— Tout à fait entendu !.

— Adieu, Monsieur le curé.

— Adieu, chère Madame... et sans rancune..?

—o—

Le même cabinet, quelques jours après. Vient d'entrer un vieux curé de campagne, court, solide et chauve. Un sac de cuir en bandoulière sur une soutane en mérinos vert. Voix chaude et profonde... « gemitumque dedere saverna. »

— Monsieur le curé... mon respect !..

— Cher confrère, bonjour !.

Tout de suite amis, les deux prêtres se serrent affectueusement la main.

— Je viens, Monsieur le curé, vous demander la permission de faire un baptême jeudi.

— Bien volontiers !... Seulement... attendez..? je crois bien qu'il y en a déjà un... ou plutôt deux..? *(Il feuillette son registre).* Oui... à trois heures... Simone et Andrée de Roncevault...

— Mais, c'est celui-là !

— Ah ! c'est celui-là !..

Le curé de Paris prend son confrère par les deux épaules, et le maintient, en souriant, à bout de bras :

— Eh bien, cher Monsieur, je devrais vous refuser la permission !..

— A moi..?

— A vous !..

— Et comment ça..?

— Parce que vous êtes la ruine de ma pauvre paroisse de Sainte-M...

— Moi..? la ruine !..

— Oui... vous, la ruine !.. De grandes dames réservent toutes leurs aumônes pour leur brave curé de campagne... La préférence ne m'étonne pas, mais elle m'attriste.

— C'est sérieux..?

— Très sérieux ! Par exemple : Mme de Roncevault me donne un maigre billet de cinquante francs, et pourquoi..? Parce qu'elle gâte jusqu'aux vœux son curé de village... Osez donc dire « non » ?

— Elle est forte, celle-là !..

— Mais vraie, hélas !

Le vieux curé cherche dans une poche... puis dans une bulle... tire un paquet de lettres... en choisit une.

— ... C'est d'elle..?

— Je ne sais pas...

— Je sais, moi !.. oui, c'est ça... lisez !..

Le curé lit :

Cher Monsieur le curé,

Donc, c'est entendu ! Nous comptons absolument sur vous pour le double baptême à Ste-M... Et combien nous vous en remercions ! Ci-jointe l'offrande dont je vous ai parlé pour du Denier du culte, en un mandat de cinquante francs, dont vous voudrez bien m'accuser réception. Hélas ! ce n'est pas beaucoup ! Pas assez ! Mais, habitant sur une très pauvre et immense paroisse de Paris, j'ai de lourdes charges, surtout cette année. Enfin ! nous tâcherons de mieux faire l'an prochain.

Veuillez agréer, Monsieur le curé, mon meilleur respect.

LISE DE RONCEVAULT.

—o—

Les deux curés se regardent avec, chacun, un petit sourire au coin des lèvres. Celui de Paris met un doigt sur sa bouche, et, d'un air un peu inquiet :

— Surtout... pas un mot... je la connais... nous la perdrions tout à fait...

PIERRE L'ERMITE.

Gazette

Il fume, il crache, il mugit...

C'est d'un volcan que la *Matin* parlait sous ce titre sensationnel, il y a deux ou trois jours. Et ce qu'il y avait de plus intéressant, c'est que ce volcan est en France, sur le chemin de Marseille, à quelques kilomètres de Montélimar, soyons précis : à Saou (Drôme), village de 870 habitants, à 40 kilomètres de Die !

Le *Matin* publiait même une photographie du volcan en éruption, avec un joli petit toupet de fumée à son sommet.

Le *Matin* avait-il été, une fois de plus, mystifié ?

Un correspondant local a puisé les renseignements à bonne source, et raconte ainsi l'éruption qui a si vivement impressionné le *Matin* :

Le 18 septembre dernier la roc fuma, en effet, même il mugit et cracha. Les habitants de la contrée s'émurent. Les plus courageux entraînant peu à peu les autres, on se décida à aller voir le monstre. Mais, à l'entour du roc, les plus intrépides se heurtèrent... à une consigne. On n'approchait pas, car le mont crachait toujours. Le mont crachait toujours, mais il ne fumait plus. A sa place fumaient leur pipe au pied du monstre quelques soldats tranquillement assis sur des éclats de roche.

C'étaient cinq sapeurs du génie qui avaient fait sauter à la dynamite la partie supérieure du roc qui, depuis longtemps, menaçait ruine, après quoi, pour se reposer, ils avaient fumé et craché, et ils fumaient et crachaient encore ! Et c'est la seule éruption dont on parle à Saou.

Après avoir fait marcher l'armée, les bateaux et les midinettes, le *Matin* continue à faire joliment marcher ses lecteurs.

Les bons apôtres.

L'*Acacia*, revue maçonnique, publie une nécrologie de Léo Taxil et s'abaudit de la façon dont ce franc-maçon a mystifié un certain nombre de catholiques avec l'affaire de l'imaginaire Diana Vaughan. Par ailleurs, cette revue s'indigne contre quelques catholiques qui ont accusé la Maçonnerie d'avoir été pour quelque chose dans cette mystification, et elle termine ainsi son article :

« Certains catholiques s'indignent quelquefois de l'hostilité de la Franc-Maçonnerie contre l'Eglise ; un tel incident ne justifie-t-il pas toutes les revanches ? »

Bons apôtres ! Vous n'êtes venus au monde que pour vous livrer à des attaques que vous avez toujours appelées des revanches. Et votre tolérance bien connue ne vous empêche pas d'en annoncer d'autres. On vous connaît !

L'instituteur allemand

Nous a-t-on assez rebattu les oreilles de l'instituteur allemand auquel le pays de Guillaume II devrait sa grandeur.

La vérité est que beaucoup de sujets de Guillaume II ignorent autant l'histoire de leur pays que les Français ignorent la leur...

Un officier allemand demanda récemment à ses soldats :

— Connaissez-vous Schiller ?

Un soldat répondit que « c'était l'inventeur de l'imprimerie » ; un autre dit que « Schiller était un homme qui savait tout » ; un troisième, « un homme scientifique » ; un autre trouva que « c'était un poète qui avait écrit l'histoire biblique » ; un autre dit que « Schiller était un musicien réputé » ; enfin, un autre dit « qu'il avait été fondeur de cloches ». Une dizaine de soldats avouèrent avoir entendu parler de Schiller, mais qu'ils n'en savaient pas autre chose.

Nous avons chez nous des troupiers qui ne sont pas beaucoup plus instruits que les pousse-cailloux d'Allemagne. Mais, du moins, nous n'élevons pas aux nues l'instituteur français, tel que nous l'ont fait les programmes et l'esprit actuels.

La barbe !

Comme à l'époque où les Byzantins se perdaient en discussions futiles, à deux pas de l'ennemi qui menaçait les portes de la ville, les Français d'aujourd'hui, indifférents aux dangers qui menacent leur patrie, sont absorbés par la question de savoir s'il convient ou non de porter la barbe.

Les garçons de café ont conquis le droit de porter la moustache, au moment même où la plupart des jeunes mondains affectent d'avoir le visage glabre à la mode américaine.

Ces élégants, qui voulaient autrefois avoir l'air officier, cherchent maintenant à se donner des figures de garçons de café, et ce sont les garçons de café qui ne veulent plus ressembler aux « Messieurs chics ». Chacun son amour-propre.

RÉPONSE AU « MATIN »

A PROPOS DES PAPIERS MONTAGNINI

Le *Matin* a raconté l'histoire d'un service de porcelaine que le nonce aurait commandé à Limoges et fait payer par Mgr Renouard, Mgr l'évêque, dit la *Croix de Limoges*, a, en effet, offert au nonce apostolique un service en porcelaine ; mais, si la note en a été adressée à l'évêché de Limoges, c'est sur la demande expresse et spontanée de Sa Grandeur, à laquelle S. Exc. Mgr Lorenzelli avait toujours témoigné une grande bienveillance. Cette bienveillance s'est manifestée récemment encore par l'envoi d'un don généreux offert à l'évêque de Limoges pour l'œuvre du Denier du clergé.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

LE BUDGET

Le Conseil a définitivement arrêté l'équilibre du budget de 1908 qui est assuré sans impôts nouveaux et sans émission d'obligations à court terme, grâce à une compression énergique des dépenses et en mettant un terme à une déperdition de certaines recettes.

LES FRAUDES

M. Guyot-Dessaigne, garde des sceaux, a fait connaître que six instructions judiciaires avaient été ouvertes à Condom, Lectoure, Agen, Auch, Nérac et Marmande contre des minotiers inculpés de fraudes dans la vente des farines.

Le Conseil a approuvé les mesures prises par le garde des sceaux en vue de réprimer les fraudes de la façon la plus rigoureuse.

LE LIEUTENANT DE MONTESQUIOU

Le Conseil a, en outre, ratifié la décision du ministre de la Guerre, en vertu de laquelle le sous-lieutenant de réserve du 103e d'infanterie de Montesquiou-Fezensac est suspendu de ses fonctions pour une période d'un an.

Cet officier a signé des affiches injurieuses pour le ministre de la Guerre et fait publier par certains journaux une lettre ouverte au président du Conseil contenant des critiques à l'adresse du gouvernement.

LA CRISE VITICOLE

Le Conseil s'est ensuite entretenu de la situation de la viticulture.

Le ministre de la Justice a annoncé qu'il poursuivait l'élaboration du projet qu'il a été chargé de rédiger et qui est destiné à combattre la crise viticole. M. Guyot-Dessaigne s'inspire des constatations faites par la Commission parlementaire d'enquête sur la viticulture.

DANS LES COLONIES

M. Millès-Lacroix, ministre des Colonies, a fait signer trois projets de décret réglementant le travail aux Comores et au Congo français ainsi que la recherche et l'exploitation de l'or et des métaux précieux à Madagascar.

DÉLÉGUÉS OUVRIERS

M. Viviani, ministre du Travail, a fait signer un projet de loi établissant des délégués ouvriers à la sécurité dans la grande industrie. Ces délégués seront élus dans la forme où le sont les délégués mineurs, par les ouvriers et les employés des deux sexes réunissant les conditions fixées pour l'élection des prud'hommes.

Les délégués auront le droit d'avertir l'inspecteur du travail et non de verbaliser eux-mêmes.

Les ministres se réuniront mardi matin en Conseil à l'Elysée.

L'OFFRE DES AMERICAINS
DE CONSTITUER UN NOUVEAU ROYAUME
AU PAPE

De la *Libre Parole* nous reproduisons sous les plus expresses réserves cette information :

La question de trouver un *modus vivendi* entre les deux souverains de Rome occupe si bien tous les esprits, qu'une délégation de riches Américains vient d'offrir au Saint-Siège d'acheter tout le terrain qui s'étend depuis les jardins du Vatican jusqu'à la mer et d'en faire hommage au Pape afin de lui constituer une véritable principauté.

Je ne sais ce qu'il adviendra de cette offre généreuse et bien touchante, mais, ce que je puis affirmer, c'est qu'elle préoccupe beaucoup les meilleurs amis de Rome et les plus grands personnages de la politique enchantés d'en finir avec la question romaine qui pourrait bien rouvrir, par la suite, comme est sur le point de revivre la question polonaise.

Clemenceau et la F.·.-M.·. contre Jeanne d'Arc

La fête laïcisée
Où se cache la Loge

Le programme de la fête laïcisée des 7 et 8 mai vient de paraître ; indépendamment de l'exclusion du clergé, il comporte quelques nouveautés.

On lisait dans celui de 1906, pour la soirée du 7 mai : « A 8 heures... *les cloches des paroisses* sonneront. »

Dans le programme de 1907, le maire a écrit : « A 8 heures... *les cloches de la ville* sonneront. »

Au n° 6 du cortège figuraient jusqu'ici le clergé et les Sociétés religieuses : ce rang est aujourd'hui affecté aux *Sociétés diverses*.

Mais où donc, où donc prendront place les FF.·. de la Loge *Etienne-Dolet*, qui ont exigé si impérieusement, pour la première fois depuis quatre siècles et demi, qu'Orléans célèbre Jeanne d'Arc, qu'on les admît dans ce cortège ? Le programme ne les mentionne même pas.

Auraient-elles peur que l'étalage des triangles, des équerres, des cordons et des tabliers professionnels n'attire sur aux trop de sifflets ou de pommes cuites ? On serait tenté de le croire.

FFF.·. d'Orléans et F.·. axotiques
Pas de férblantaria

Ce qui précède était à peine écrit que nous arrivait le nouveau renseignement que voici :

La Loge *Etienne-Dolet* a envoyé une circulaire aux autres Loges pour les convier à assister au cortège du 8 mai.

Les maçons ne porteront pas leurs insignes.

Ils se réuniront à la Loge *Etienne-Dolet*, où ils recevront une petite branche d'acacia qui sera leur *unique signe distinctif*.

Avoir soulevé l'indignation de toute une ville et détruit le caractère d'une fête plusieurs fois séculaire pour arriver à s'introduire, envers et contre tous, dans une cérémonie où tout le monde vous repoussait avec horreur, et se dissimuler ensuite dans la foule parce qu'on a honte et peur, voilà donc le triomphe des chevaliers du triangle !

L'étendard de Jeanne d'Arc

Nous avons donné hier la reproduction de l'étendard de Jeanne d'Arc qui figurait, depuis 1894, époque où il fut offert par les dames d'Orléans, à la procession du 8 mai.

Nous reproduisons aujourd'hui celui qu'elles avaient offert en 1855, sur l'initiative de Mgr Dupanloup et de M. Meunetlier, conseiller à la Cour d'appel d'Orléans. Celui-ci remplaçait lui-même la bannière donnée par François Ier pour la cérémonie du 8 mai, et en reproduisait la physionomie (la bannière de François Ier, usée par le temps est au musée Jeanne d'Arc d'Orléans).

Sur l'une des faces, figure la Vierge tenant l'Enfant Jésus, ayant à ses côtés Jeanne d'Arc et le duc d'Orléans agenouillés, et derrière elle saint Aignan et saint Euverte, évêques d'Orléans. Sur l'autre face, le pont d'Orléans, la perspective de la ville et les échevins et le clergé à genoux, sur l'emplacement des Tourelles, et, les yeux au ciel, considérant les palmes triomphales et les couronnes que leur montrent des anges en costume de paradis.

La bannière de 1855 est extrêmement riche et lourde ; pour la tenir debout, on la remettait à l'évêque, sur le parvis de la cathédrale, le 7 mai au soir, le maire d'Orléans, ployant sous le faix, devait recueillir toutes ses forces.

C'est elle qui a été enlevée jeudi de la sacristie de Sainte-Croix et sera, vraisemblablement, portée au cortège laïque et maçonnique de mercredi.

Il paraît, d'ailleurs, qu'un premier cambriolage n'a pas suffi à la Franc-Maçonnerie, et que le directeur de l'Enregistrement formule la prétention de mettre maintenant la main sur le nouvel étendard brodé et offert en 1894 par les dames d'Orléans et demeuré leur indéniable propriété.

Mais celles-ci entendent bien ne le prêter ni de gré ni de force, pour une manifestation maçonnique, et l'ont mis à l'abri des contacts déshonorants.

N'est-ce pas déjà une énormité, qu'au mépris formel de la loi, le séquestre ait enlevé de la cathédrale l'étendard de 1855?

Le séquestre, en faisant acte de véritable « liquidateur », a manifestement et outrageusement dépassé ses droits et violé la loi.

Un nouvel étendard

Le *Patriote Orléanais* annonce que, à l'heure précisément où Jeanne d'Arc, le front nimbé d'or, commence à gravir les degrés lumineux menant à la cité de Dieu et obtient officiellement l'admirable surnom de « Sainte de la patrie ! » les femmes d'Orléans ont résolu de lui offrir une bannière digne d'elle, la bannière de l'apothéose.

Elles organisent une souscription, et, dans ce but, adressent un chaleureux appel aux Orléanaises, à toutes les femmes de France, aux petites-filles de celles qui filèrent leur quenouille pour la rançon de Duguesclin.

La bannière qu'elles rêvent serait, non plus absolument fantaisiste comme celle du XVIe siècle, non plus éclectique comme celle de 1855, mais bien un « fac-simile » exact et authentique du véritable étendard de Jeanne d'Arc, dont elles sont parvenues à retrouver la véritable effigie.

La fête religieuse du 12 mai

Nos lecteurs prendront connaissance, avec une profonde émotion, de la magnifique lettre de Mgr Touchet, que nous donnons ci-dessous.

On ne pouvait commenter avec plus d'éloquente fierté tous les incidents qui se sont succédé depuis trois semaines à Orléans.

BANNIÈRE DE JEANNE D'ARC OFFERTE PAR LES DAMES D'ORLEANS (1894)
REPRODUCTION DE LA BANNIÈRE DONNÉE PAR FRANÇOIS Ier

Cette bannière, enlevée jeudi du trésor de la cathédrale par le séquestre, est celle que le maître remettait le 7 mai à l'évêque ; elle fut portée aux processions des 8 mai de 1855 à 1894, où elle fut remplacée par celle que nous représentons hier.)

gauche, la face de la bannière ; *droite*, le revers.

LETTRE
DE Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS
AUX CURÉS DE LA VILLE ET A LEURS PAROISSIENS

Nous avions espéré que les fêtes des 7 et 8 mai, en l'honneur de la Vénérable Jeanne d'Arc, se passeraient tranquillement et fraternellement cette année, non moins que les années précédentes.

Le clergé n'ignorait pas qu'il devrait faire des concessions. Il y était décidé.

Par le fait, nous avons consenti toutes celles qui étaient compatibles avec notre devoir.

On avait décidé d'éloigner, le 7 au soir, de la place de la Cathédrale, pendant la solennité religieuse, les artilleurs et les tambours, dans la crainte évidente que ceux-ci ne fussent donner à celle-là quelque relief, nous avions accepté.

On avait éloigné les corps constitués de la messe et du panégyrique traditionnels, dans le même but ; nous avions accepté.

On avait décidé que le point de départ de la marche vers les Tourelles ne serait plus la cathédrale, mais la mairie ; nous avions accepté.

On avait décidé que nous ne chanterions le cortège, à son passage, les autorités étant déjà parties ; nous avions accepté.

On nous avait placés au dernier rang ; nous avions accepté.

Invités, nous avons accepté, sans nous plaindre, d'être très discutés sur tous ces points.

Nous avons défendu nos droits.

Nous avons défendu notre prière aux Tourelles.

Nous avons défendu, « sans animosité contre les personnes », par devoir, un article bien connu de notre discipline ecclésiastique.

Ces choses, nous ne pouvions les abandonner, parce qu'elles ne sont pas nous, parce qu'elles ne sont pas de nous, parce qu'elles sont au-dessus de nous. De ce qui était nous, de ce qui était de nous, nous avons fait abandon.

Cette facilité, nous pensâmes le devoir à la paix, à l'union, au bien commun entre concitoyens.

Par suite de faits que je n'ai jamais discutés et que je ne commencerai pas à discuter, nous nous trouvons exilés, mon clergé et moi, du cortège. On nous a préféré une Société qui n'y figurait pas ordinairement, qui n'avait jamais demandé à y figurer.

Soit.

Cette résolution ayant été prise, on nous a proposé de revenir, en nous y conviant, à la remise de l'étendard le 7, et à la messe le 8.

Cela aurait été notre part. La messe du 8 terminée, tandis que la solennité est continuée, nous nous serions renfermés dans la cathédrale.

Il nous parut impossible d'entrer dans cette voie.

La fête du 7 et du 8 est une, et sans vouloir rappeler un mot célèbre, j'ajouterai « indivisible ».

Elle tourne tout autour de l'étendard de Jeanne. Et cet étendard, si j'ose dire, c'est Jeanne elle-même : Jeanne, qui revient, chaque année le 7 au soir, escortée des citoyens orléanais, pour remercier Dieu de sa victoire aux Tourelles, dans cette vieille basilique Sainte-

Et cette lettre met d'autant mieux en relief la vraie situation, les vraies responsabilités, qu'au même moment, dans une interview, le préfet de M. Clemenceau s'applaudit des « premières fêtes civiques ».

F. H.